

TOURNOI JEUNES LOIRET **SAISON 2025/2026**

~ Règlement ~

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le **Tournoi Jeunes Loiret** est une compétition individuelle, ouverte aux jeunes Garçons et Filles, né(e)s à partir de 2007 et en possession d'une licence « compétition », excepté pour le tableau 1 où les licences « loisirs » sont autorisées.

Pour les tableaux 2 à 5, toute licence « loisir » passera en « compétition ».

Le coefficient applicable aux parties de ce tournoi est de 0,75.

ARTICLE 2 : FORMULE DU TOURNOI

I ➤ 5 tableaux sont ouverts avec deux conditions de participation pour chacun d'entre eux :

- Le classement (points licence)
- L'âge (catégories)

II ➤ Les classements retenus sont ceux du début de septembre 2025, une actualisation sera faite en fonction des classements de la seconde phase (janvier 2026).

III ➤ Voici les différents tableaux et leurs spécificités :

Tableau 1 : Moins de 9 ANS, De 500 points à 599 points (inclus).

Ouvert aux jeunes nés en 2017 et après (2018, 2019, ...).

Il concerne les jeunes de la catégorie Poussins.

Leur classement doit être strictement inférieur à 600 points.

Les licences « compétition » et « loisir » sont autorisées à participer dans ce tableau.

Tableau 2 : Moins de 11 ANS, De 500 points à 599 points (inclus).

Ouvert à tous les jeunes nés en 2015 et 2016 licenciés « compétition » ainsi qu'aux meilleurs jeunes 2017 (et plus) licenciés « compétition » (sous réserve de la validation de la CDJT).

Il concerne les jeunes de la catégorie Benjamins (et Poussins, sous réserve de la validation de la CDJT).

Leur classement doit être strictement inférieur à 600 points.

Tableau 3 : Moins de 13 ANS, De 500 points à 599 points (inclus).

Ouvert à tous les jeunes nés en 2013 et 2014.

Il concerne les jeunes des catégories Minimes.

Leur classement doit être strictement inférieur à 600 points.

Tableau 4 : Moins de 15 ANS et moins de 19 ANS, De 500 points à 599 points (inclus).

Ouvert à tous les jeunes nés en 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012.

Il concerne les jeunes des catégories Cadets et Juniors (incluant les Juniors 4).

Leur classement doit être strictement inférieur à 600 points.

Tableau 5 : Toutes catégories jeunes, à partir de 600 points.

Ouvert à tous les jeunes nés en 2007 et après.

Il concerne les jeunes des catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.

Leur classement doit être supérieur ou égal à 600 points.

ARTICLE 3 : TARIFS ET INSCRIPTIONS

- I ➤ Le montant de l'inscription est de **5€** par tournoi et par joueur.
- II ➤ Les inscriptions seront faites à chaque journée, par internet (<https://www.cd45tt.fr/tjl/>) via le site du Comité du Loiret.
Elles devront être réalisées avant le mercredi soir précédant la compétition.
En cas d'empêchement, il sera possible de se désinscrire jusqu'au jeudi 14h.
Passé ce délai les droits d'inscription seront tout de même imputés sur le compte club du ou des jeunes concernés.

ARTICLE 4 : ORGANISATION SPORTIVE

- I ➤ Chaque tableau est ouvert à 64 participants (maximum) par journée.
- II ➤ Tous les tableaux sont à classement intégral :
- 16 participants ou moins (poules et tableau)
- de 17 à 32 participants (poules et tableau de 32 OU tableau de 32)
- de 33 à 64 participants (tableau de 64)
- III ➤ Toutes les parties seront jouées au meilleur des 3 manches (soit 2 manches gagnantes) ou au meilleur des 5 manches (soit 3 manches gagnantes), en fonction du nombre d'inscrits.
- IV ➤ Les juges arbitres devront adapter la formule de la compétition en fonction du nombre de joueurs inscrits le jour de l'épreuve.

ARTICLE 5 : LES RECOMPENSES

A chaque journée, le Comité récompensera les quatre premiers de chaque tableau par des médailles.

La Commission Départementale Jeunes et Technique.